

La Douane a mobilisé environ 142 milliards de FCFA en 2009!

**SIÈGE SOCIAL:**  
Maradi-Niger B.P: 239  
Directeur de Publication:  
Moctar Gazoby  
Laskoro  
Cel: 97 69 85 81



# TRANSPARENCE

BIMENSUEL INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES

Cel: 94 99 71 62 ou 97 96 50 00 Tél: 21 41 22 22

Site web: [www.nigerdiaspora.net](http://www.nigerdiaspora.net) ou [www.tamtaminfo.com](http://www.tamtaminfo.com)

Email: [transparencemdi@yahoo.fr](mailto:transparencemdi@yahoo.fr)

N° 40 du 28 Janvier 2010

Prix: 300 F CFA

1er forum des Agents des Douanes de l'espace UEMOA:

## Relever les défis et enjeux de l'intégration économique



Colonel Ibrahim Yacouba, Secrétaire Général du SNAD



Colonel Ibro Salifou Dodo, Directeur Général de Douanes

### AU SOMMAIRE

Journée Internationale des Douanes:

**L'opérateur économique Elh Sani Gonda distingué!**

Congrès de l'ANDP-ZAMAN Lahiya:  
L'affaire ANDP risque de se trouver devant les tribunaux

Syndicat National des Agents des Douanes:  
**Un ancien responsable du SNAD aux abois!**



Le Directeur Général de la SPEN en visite à Maradi:  
Les populations de Dan Issa bientôt soulagées du problème d'eau

Point de presse de la Direction Générale des Douanes:

# Environ 142 milliards de FCFA mobilisés en 2009!

Le 19 janvier dernier, le Porte-parole de la Direction générale des douanes (DGD) le Colonel Amadou Hamidou a animé un point de presse axé sur les réalisations des recettes douanières 2009, les perceptions effectuées pour le compte de la Direction Générale des Impôts et les tiers, les stratégies à court terme de la DGD et la célébration de la Journée Internationale des Douanes.

En effet, selon le Colonel Amadou Hamidou dit Cubain la douane a mobilisé, de janvier à décembre 2009, près de 117.664.841.665 FCFA sur 105.900.000.000 FCFA prévus, soit un excédent d'environ 12 milliards et un taux de réalisation de 111,11%. En somme en 2009, les recettes douanières s'élevaient à 117.664.841.665 FCFA contre 110.919.522.388 FCFA en 2008. Il faut souligner également, qu'en 2008 les réalisations (110.932.430.516 FCFA) avaient dépassé les prévisions (103.315.750.000 FCFA). Ces efforts sont à mettre à l'actif du Ministre de l'Economie et des Finances qui n'a ménagé aucun effort pour permettre aux agents de Douanes d'accomplir leurs missions dans des meilleures conditions de vie et de travail et à l'ensemble du personnel du cadre des douanes avec à leur tête le Colonel Ibro Salifou Dodo, Directeur Général des Douanes. Nous vous livrons ci-dessous l'intégralité de ce point de presse animé par la Direction Générale des Douanes par la voix de son Porte-parole le Colonel Amadou Hamidou dit Cubain.

Les réalisations des recettes douanières de l'année 2009

Les réalisations des recettes douanières de janvier à décembre 2009 s'élevaient à cent dix sept milliards six cent soixante quatre millions huit cent quarante un mille six cent soixante cinq (117.664.841.665) Francs CFA pour des prévisions de cent cinq milliards neuf cent millions (105.900.000.000) Francs CFA soit un excédent de (11.764.841.665) Francs CFA et un taux de réalisation de 111,11%.

Le cumul des recettes douanières de Janvier à décembre 2009 se chiffre à 117.664.841.665 Francs CFA contre 110.919.522.388 Francs CFA pour la même période de l'année 2008.

Il faut rappeler par ailleurs, qu'en 2008 également les réalisations (110.932.430.516 FCFA) avaient dépassé les prévisions (103.315.750.000 FCFA).

Les performances enregistrées en 2009 ont été possibles grâce au soutien des plus hautes autorités de notre pays ainsi qu'au respect de la déontologie par l'ensemble du personnel du cadre des douanes dans l'exécution de leurs missions.

Les agents des douanes s'engagent à redoubler d'efforts pour l'atteinte voir le dépassement des objectifs de recettes de l'exercice budgétaire 2010.

Les Perceptions effectuées pour le compte de la Direction Générale des Impôts et des Tiers

Outre le recouvrement des recettes douanières proprement dites, la douane effectue des perceptions pour le compte de la Direction Générale des Impôts (donc pour le budget de l'Etat) et des Tiers (UEMOA et la CEDEAO). A titre d'exemples, les montants suivants ont été

recouverts au cordon douanier et reversés aux structures cités supra:

Pour la Direction Générale des Impôts (DGI) au titre du précompte de l'Impôt sur les bénéfices (I.S.B) et des droits d'accises:

15.615.285.781 FCFA en 2007  
18.171.934.742 FCFA en 2008  
19.052.365.647 FCFA en 2009

Pour la Commission de l'UEMOA au titre du (P.C.S) Prélèvement Communautaire de Solidarité

1.364.826.353 FCFA en 2007  
1.595.797.483 FCFA en 2008  
2.240.303.100 FCFA en 2009

Pour la Commission de la CEDEAO au titre du (P.C) Prélèvement Communautaire

1.652.265.906 FCFA en 2007  
1.998.814.215 FCFA en 2008  
2.549.420.774 FCFA en 2009

Les services douaniers ont en somme recouvré au cordon douanier, pour l'exercice budgétaire 2009, 141.506.931.186 FCFA se décomposant comme suit:

117.664.841.665 FCFA au titre des recettes douanières structo-sensu  
19.052.365.647 FCFA pour le compte de la Direction Générale des Impôts  
4.789.723.874 FCFA pour le compte des deux institutions communautaires.

Il faut également rappeler que depuis la mise en œuvre des schémas de libération des échanges intra-communautaires, les produits originaires de l'UEMOA et de la CEDEAO sont importés en franchise des droits de porte, c'est-à-dire, n'acquiescent au cordon douanier que la Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A) et les droits d'accises.

Les stratégies à court terme de la Direction Générale des Douanes

L'expansion des transactions commerciales internationales a imposé de nouveaux défis aux administrations douanières qui doivent désormais s'adapter aux changements qu'exige le bon accomplissement de leurs missions.

L'administration des Douanes Nigériennes, prenant en compte le caractère irréversible de cette nécessité de mutation, s'est engagée dans la réforme de ses structures, la modernisation et la simplification des procédures en vue de répondre d'une part aux attentes des pouvoirs publics, et d'autre part, aux exigences du commerce international.

Ces attentes et exigences ont pour noms: mobilisation accrue des recettes de l'Etat, sécurité, célérité, facilitation dans les opérations douanières et sécurisation de la chaîne logistique internationale.

Pour ce faire, elle se doit de concevoir et de mettre en œuvre des actions sous-tendues par une démarche planifiée et orientée vers une vision claire des objectifs et

des résultats attendus.

Les objectifs visés par la réforme sont pour l'essentiel:

La promotion d'un management stratégique, la maîtrise et l'optimisation des ressources humaines et matérielles, l'amélioration du cadre juridique, la modernisation des procédures et régimes douaniers, le développement et l'optimisation des technologies d'information et de la communication, l'optimisation des contrôles douaniers, la promotion d'un partenariat avec le secteur privé et le développement de la communication, la promotion de la bonne gouvernance.

Dans le très court terme nous prévoyons des actions touchant les activités aussi diverse que variées pour faire de l'administration des Douanes Nigériennes une administration moderne, dynamique, efficace et citoyenne jouant sa pleine partition dans le développement économique et social de notre pays.

Par ailleurs, la Direction Générale des Douanes porte à la connaissance des Commissionnaires en douane agréés que dans le cadre de SYDONIA++, il leur est offert dorénavant la possibilité de saisir à domicile leurs déclarations en douane. Il leur est demandé de prendre attache auprès de la Direction des Recettes et des Statistiques en vue de recueillir tous les renseignements idoines leur permettant d'uti-

liser cette fonctionnalité.

La célébration de la Journée Internationale des Douanes

Le 26 janvier 2010 sera célébrée la 28ème Journée Internationale de la Douane, par les fonctionnaires des douanes du monde entier.

La Direction Générale des Douanes envisage de commémorer cette journée dont le thème est cette année «Douanes et Entreprises: Améliorer les performances par le partenariat». A cette occasion, la Douane souhaiterait engager un débat franc et direct avec les opérateurs économiques, en vue de recueillir les griefs qui lui sont reprochés et réfléchir ensemble sur les améliorations possibles pour un partenariat mutuellement bénéfique.

Les manifestations prévues le 26 Janvier 2010 sont les suivantes:

1- la remise à des Personnalités, des Opérateurs économiques et à des Agents des douanes des certificats de mérites pour: Service exceptionnels rendus à la Communauté Douanière Internationale et service rendus à l'administration des douanes

2- une conférence co-animée par la Chambre de Commerce d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger et la Direction Générale des Douanes.

3- un match de football opposant le secteur privé à l'administration des Douanes.

## Brèves... Brèves... Brèves...

### La fraude de l'essence tue deux personnes à Dosso

Dans la nuit du 24 au 25 janvier derniers, aux environs de 00h, deux personnes à bord de deux motos, transportant chacun du carburant et voulant se dépasser l'un l'autre, ont percuté une citerne transportant du gasoil en stationnement à quelques 150 mètres des magasins OPVN de Dosso. Aussitôt, la citerne a pris feu, le bilan est malheureusement lourd avec la mort des conducteurs de la moto qui ont été complètement carbonisés, selon le Directeur Régional des Transports de Dosso intervenant sur les ondes de la Radio Anfani. Le choc a ainsi provoqué un incendie d'une rare violence devant lequel malgré leurs efforts, les Sapeurs Pompiers n'ont pas pu le maîtriser à temps. Quant au Chauffeur de la citerne il est sorti indemne. Il faut préciser que la citerne en question transportait du gasoil en provenance de Niamey. Selon les explications du Directeur Régional des Transports de Dosso, la citerne était en panne lors de l'accident. Outre la mort de ces deux personnes, cet incendie a causé d'importants dégâts matériels.

Cet énième incendie ramène sur la table le problème préoccupant de la fraude des hydrocarbures dans notre pays, en ce qu'elle constitue un fléau dangereux pour les pratiquants de cette activité. Au-delà des contrebandiers, la fraude présente surtout une menace réelle pour les paisibles populations.

Rappelons que la contrebande des hydrocarbures a fait quelques deux cent (200) victimes innocentes dont malheureusement six (06) morts en 2006 à Maradi, suite à l'explosion de trois fûts d'essence fraudée entreposés dans un domicile privé au quartier Bouzou Dan Zambadi. A ce drame, s'ajoute un autre accident à l'entrée de la ville de Mahayi, lors duquel un véhicule Hiace communément appelé "19 places", transportant une grande quantité de carburant fraudé, a pris feu. Cet accident a tué dix sept (17) personnes mortes carbonisées sur place parmi les passagers se trouvant à son bord.

### Remerciements

Le Directeur Général des Douanes, le Colonel Ibro Salifou Dodo adresse tous ses remerciements au Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaila Cissé, au ministre de l'Economie et des Finances, M. Mahaman Ali Lamine Zeine et à tous les invités pour avoir honoré de leur présence à l'ouverture du 1er Forum des agents de douanes de l'espace UEMOA. Il profite pour leur souhaiter une bonne fête de la douane.

1er forum des Agents des Douanes de l'espace UEMOA:

# Relever les défis et enjeux de l'intégration économique

*Les agents des douanes des huit (08) Etats membres de l'espace UEMOA sont en conclave à Niamey afin d'échanger leurs expériences respectives pour une meilleure intégration économique. Ce 1er forum, ouvert le mardi 26 janvier 2010 dans les locaux du Syndicat National des Agents de Douanes (SNAD) coïncide avec deux événements d'une portée importante à savoir la journée internationale de la douane et le 15ème anniversaire de la création de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).*

Ce sont plusieurs responsables des institutions étatiques ainsi que des représentants des organisations des administrations douanières de l'espace UEMOA qui se sont donnés rendez-vous à l'ouverture de cette activité. Il faut reconnaître que cette initiative est l'œuvre du syndicat national des agents de douane qui, depuis la 27ème journée internationale des douanes, a été fortement apprécié par tous les autres syndicats de la sous région qui n'ont pas hésité à épouser l'idée grâce évidemment aux soutiens des responsables au plus haut niveau de l'administration financière des pays de l'espace UEMOA. Au Niger, l'appui soutenu du Ministre de l'économie et des finances, M. Ali Lamine Zeine et du Directeur Général des douanes, le colonel Ibro Salifou Dodo a été incontestable et reconnu à sa juste valeur par le Secrétaire Général du SNAD, le colonel Ibrahim Yacouba. Aussi, le soutien moral et matériel du président de la Commission de l'UEMOA a aussi retenu l'attention du responsable du SNAD. Acteurs incontournables de la mobilisation des ressources internes, les douaniers constituent aujourd'hui l'épicentre de tout développement. En initiant cette rencontre, les responsables du Syndicat National des Agents des Douanes du Niger et la Direction Générale visent un double objectif, celui de procéder d'une manière harmonieuse et saine à l'application des règles communes des agents des douanes au niveau de toutes les frontières. Les échanges d'expériences permettront d'édifier les uns et les autres sur le rôle qui leur incombe, chacun dans sa sphère de compétence, pour réussir l'intégration régionale à travers une libre circulation des biens et des personnes dans l'espace UEMOA. Cet idéal ne peut être atteint qu'à travers la mise au centre du processus la douane. Le secrétaire Général du SNAD a tenu à rappeler un certain nombre de maux qui plombent aujourd'hui l'espace économique et monétaire des pays africains. Il s'agit entre autres de l'exiguïté des marchés nationaux, la faiblesse des tissus industriels et économiques hérités de la colonisation et qui nécessitent l'implication des agents des douanes pour y remédier définitivement. Les pays de l'espace UEMOA, a soutenu le Secrétaire Général du SNAD, sont liés par un acte juridique auquel ils ont librement souscrits pour l'épanouissement du commerce intracommunautaire. Ces accords permet-

tent indéniablement d'impulser le développement économique harmonieux de tous les Etats membres. Mettre en commun les expériences signifie sans nul doute, selon le secrétaire Général du SNAD, l'amélioration efficace "de notre mission de contrôle et de pourvoyeur des recettes budgétaires", a-t-il indiqué. Pour réussir ce pari, il faudra que les mentalités changent. Avoir une administration douanière qui reste exclusivement au service du citoyen, condition sine qua non, pour le développement des Etats membres de l'espace UEMOA et surtout facteur de consolidation de l'intégration économique sous régionale.

Ce 1er forum est donc un test grandeur nature pour les agents des douanes. Il faut qu'à l'issue des travaux les participants arrivent à répondre à un certain nombre de questionnement à savoir les enjeux et défis qui se posent actuellement aux agents des douanes de l'espace UEMOA, faire des agents des administrations douanières des vecteurs d'un destin commun au sein de l'espace et surtout les possibilités qui s'offrent aux agents des douanes afin d'apporter leur contribution à la construction d'un marché commun et l'amélioration significative de leurs conditions de vie et de travail. Le secrétaire général du SNAD, le colonel Ibrahim Yacouba a conclu son intervention sur une note d'espoir. Celle de voir leur conclave déboucher sur un cadre fédérateur et unifié capable de porter les aspirations du corps de la douane, mais surtout contribuer de manière significative à l'édification d'un espace intégré et développé.

Quant au Ministre de l'économie et des finances, M. Ali Lamine Zeine, il a tenu à saluer tous les efforts jusqu'ici accomplis par les agents des douanes et surtout les performances réalisées ces dernières années dans la mobilisation des ressources internes. Au-delà de sa personne, le Ministre Ali Lamine Zeine a aussi présenté les remerciements du Président de la République SEM Mamadou Tandja ainsi que ceux du Premier Ministre Ali Badjo Gamatié aux douaniers regroupés au sein du siège du syndicat des douanes et à toute la famille de la douane nigérienne et de l'espace UEMOA.

En ouvrant les travaux de ce 1er forum des agents des douanes de l'espace UEMOA, le président de la commission de l'UEMOA a souligné l'importance que revêt cette rencontre pour l'institution qu'il dirige. Soulignant les difficultés qui se po-



sent aujourd'hui dans l'application, par les Etats, du Tarif Extérieur Commun censé réglementer les échanges, avec d'importantes plaintes enregistrées par la commission relatives au refus par certains Etats d'accorder la préférence tarifaire comme il a été stipulé clairement dans les dispositions communautaires prévues en la matière en passant par le blocage délibéré des camions sur les frontières avec malheureusement des déchargements des marchandises ainsi que les incessants contrôles routiers et les escortes avec des frais exorbitants. M. Soumaïla Cissé a tenu à relever tout de même quelques avancées notoires avec l'établissement, entre les Etats membres de l'espace UEMOA d'un régime de libéralisation des échanges, l'accroissement du nombre des produits agréés et des entreprises qui les fabriquent. Les tracasseries douanières sont malheureusement des pratiques incommodes qui entachent systématiquement la libre circulation des personnes et des biens. Le Président de la Commission de l'UEMOA en appelle au bon sens des douaniers en appliquant que les règles édictées par les Etats surtout pour les produits d'origine communautaire. Aujourd'hui avec la mondialisation et la globalisation de l'économie, il faut dire que le monde planétaire est devenu, à en croire la création des grands groupes économiques à travers le monde, un espace unique d'échanges. C'est pourquoi, le président de la commission de l'UEMOA à appeler les douaniers à s'inscrire dans ce cadre global d'échanges. Pour atteindre cet objectif, il faut nécessairement, selon le premier responsable de la commission de l'UEMOA "renforcer le marché régional par l'harmonisation et la simplification des procédures afin de consolider les acquis enregistrés".

Tout au long des travaux de ce 1er forum, plusieurs thèmes d'importance capitale seront développés par d'éminents conférenciers. Un des thèmes qui a retenu l'attention du Président Soumaïla Cissé est celui relatif à la "douane et entreprise : améliorer la performance par le partenariat". Un autre thème non moins important est relatif à "la libre circulation des biens, des services, des personnes et le

droit d'établissement au sein de l'espace UEMOA: quels rôles et responsabilités pour les agents des douanes?", mais aussi compte tenu du souci de plus en plus exprimé pour une harmonisation des instruments douaniers dans le cadre de l'UEMOA, un thème a été consacré.

Tout en remerciant les participants et les autorités nigériennes pour leur contribution à l'organisation de ce forum, le Président de la commission de l'UEMOA a exhorté les participants à formuler des résolutions audacieuses et des recommandations volontaristes pour endiguer les multiples blocages qui entravent encore les procédures douanières au sein de l'espace UEMOA. "La commission marque également sa disponibilité et reste à votre écoute pour recueillir les pertinentes propositions des acteurs de terrain que vous êtes", a-t-il conclu.

Il est à souligner qu'à l'occasion de cette journée internationale de la douane, l'Organisation Mondiale des Douanes, à travers la direction générale des douanes du Niger a décerné des certificats de mérite pour "services exceptionnels rendus à la communauté douanière" aux opérateurs ainsi qu'à la direction elle-même. C'est ainsi que le Ministre de l'Economie et des finances, M. Ali Lamine Zeine, le Directeur Général de l'ECOBANK-Niger, le Président de la Chambre de commerce, d'agriculture, d'industrie et d'Artisanat du Niger, la Directrice Générale de Duraplat à travers son représentant, aux opérateurs économiques Elh Sani Gonda et Elh Rambazo Moussa ainsi que trois agents des douanes qui se sont illustrés dans l'exercice de leur fonction: Adamou Hama Moussa, Maï Moussa Maman et Aboubacar Moussa.

Une conférence co-animée par la chambre de commerce et la Direction Générale des Douanes du Niger a été organisée ainsi qu'un match de football qui a opposé l'administration des douanes et le secteur privé viendra clôturer les festivités de la 28ème Journée Internationale de la Douane.

*Moctar Gazoby*

6ème Congrès Ordinaire du Syndicat National des Agents des Impôts:

# Moussa Oumarou reconduit pour un second mandat

*Le Syndicat National des Agents des Impôts (SNAI) a tenu, du 14 au 16 janvier dernier à l'hôtel de la Paix d'Agadez, son 6ème congrès ordinaire sous le thème: "Quelle fiscalité pour une intégration régionale efficace". Selon les textes du SNAI, cette instance suprême doit faire le bilan du mandat écoulé, faire une analyse objective de la situation socioprofessionnelle des agents des Impôts et dégager les perspectives pour le prochain mandat des membres du Bureau Exécutif National. Ce congrès a eu également à choisir un nouveau Bureau Exécutif National qui aura à conduire aux destinées du SNAI pour les trois prochaines années.*

C'est le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, M. Abdou Soumana représentant le ministre Ali Mahaman Lamine Zeine empêché, qui a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux de ce 6ème congrès ordinaire du SNAI en présence du Conseiller Technique du ministre de l'Economie et des Finances, de la Commissaire Chargée des Ressources Internes, du Directeur Général des Impôts, M. Hamma Hamadou, des Directeurs Centraux de la Direction Générale des Impôts, du Secrétaire Général du BEN/CDTN et des représentants des syndicats amis au SNAI comme le Syndicat National des Agents des Douanes, des syndicats des pays membres de l'UEMOA. Dans son discours d'ouverture M. Abdou Soumana a salué l'exemplarité du partenariat qui existe entre son ministère et le Syndicat National des Agents des Impôts avant de louer les performances réalisées par les agents des Impôts dans leurs missions de la mobilisation des ressources internes. "C'est une grande satisfaction de relever la progression régulière des réalisations de l'administration des Impôts. En effet, au cours de l'année 2009, la Direction Générale des Impôts à réalisé environ 223 milliards de francs, pour des pré-

visions de 183,36 milliards de francs. Je me dois, à ce titre, au nom du ministre de l'Economie et des Finances, de féliciter tous les personnels qui travaillent avec enthousiasme et dévouement au développement et à la prospérité de notre pays". Cette performance est la preuve du sérieux de leur action dans l'accomplissement de la mission fiscale devait ajouter M. Abdou Soumana. Il a aussi relevé les efforts déployés par son ministère pour répondre aux attentes du SNAI dans le cadre des mesures législatives, administratives et organisationnelles, "d'importantes réformes fiscales et organisationnelles ont été menées à leur terme. Elle concernent, notamment, l'impôt sur les bénéfices, les impôts fonciers, l'impôt unique sur les traitements et salaires, les procédures de titrisation foncières, la Taxe sur la Valeur Ajoutée, l'amélioration du climat des affaires, la réduction du coût d'accès à la propriété immobilière, l'amélioration des garanties bénéficiant aux contribuables vérifiés, l'édition du guide du contrôle interne et du guide de déontologie." Auparavant, le Secrétaire Général du SNAI, M. Moussa Oumarou, prononçant son discours, a dressé un bilan satisfaisant des activités menées par le BEN/SNAI au cours du

mandat écoulé notamment dans le cadre de l'amélioration de conditions de vie et de travail des agents des Impôts et aussi de la franche collaboration qui existe entre le BEN/SNAI, l'administration des Impôts et le ministère de l'Economie et des Finances, avant de citer certaines réalisations effectuées par le BEN/SNAI à savoir l'acquisition d'un siège propre au SNAI, de parcelles au profit des agents et la conclusion d'un partenariat stratégique avec la Société d'Aménagements de Terrains Urbains (SATU-Niger S.A) pour la construction de logements sociaux. Par la suite le Secrétaire Général du SNAI a invité ses camarades à un examen approfondi des points inscrits à l'ordre du jour de ce 6ème Congrès Ordinaire. "Il revient aux militants d'évaluer ces activités car loin d'être un tribunal, le congrès doit jeter les jalons à même de permettre à ceux qui vont nous succéder de corriger nos erreurs dans le sens de la défense des intérêts matériels et moraux de nos militants. Nous ne devons point perdre de vue que les acquis arrachés de haute lutte doivent être sauvegardés car les adversaires de l'extérieur (ndlr: extérieur de l'administration des Impôts) ne désarment pas et jaloussent tous les avantages dont nous jouissons. Pour ce faire, il nécessaire d'instaurer un climat de cohésion au sein de nos rangs", a indiqué le S.G du SNAI.

Le fait nodal de ce 6ème congrès a été le renouvellement du Bureau Exécutif National du Syndicat National des Agents des Impôts. A l'issue des compétitions, le Secrétaire Général sortant M. Moussa Oumarou a été reconduit à l'unanimité des

congressistes pour un second mandat de trois ans et un bureau de 13 membres a été composé. A ce niveau le nouveau Secrétaire Général du SNAI a remercié l'ensemble des délégués venus de huit régions du pays pour la confiance à lui renouvelée. C'est le Directeur Général des Impôts M. Hamma Hamadou, au nom du ministre de l'Economie et des Finances qui a présidé la cérémonie de clôture de ce 6ème congrès. L'occasion était pour le DGI de remercier l'ancien bureau pour la qualité de leur partenariat avec l'administration des Impôts et de féliciter le nouveau bureau pour sa brillante réélection avant de lui souhaiter plein succès dans la mission pour laquelle il est investie. Tout en promettant au SNAI d'examiner toutes les résolutions et recommandations issues de ce congrès en concert avec le ministre de l'Economie et des Finances M. Mahaman Ali Lamine Zeine. Le Directeur Général des Impôts M. Hamma Hamadou devait ensuite saluer au nom du ministre des Finances les efforts que les agents des Impôts déploient chaque jour dans le cadre de la mobilisation des ressources internes. Il a souhaité enfin consolider l'esprit de partenariat qui a toujours prévalu entre le SNAI, la Direction Générale et le ministère de l'Economie et des Finances. M. Hamma Hamadou a enfin rassuré le SNAI de son entière disponibilité à travailler ensemble. Notons, qu'à la fin du 6ème Congrès Ordinaire du Syndicat National des Agents des Impôts, plusieurs résolutions et recommandations ont été adoptées par les congressistes.

Moctar Gazoby  
Envoiyé spécial

Le Directeur Général de la SPEN en visite à Maradi :

## Les populations de Dan Issa bientôt soulagées du problème d'eau

*La semaine dernière, le Directeur Général de la Société des Patrimoines des Eaux du Niger (SPEN), M. Seyni Salou, en compagnie du Gouverneur de la région, M. Ali Maâzou, a effectué une visite à Dan Issa, localité située à 35 kilomètres de la ville de Maradi. Il s'agissait pour le DG de la SPEN de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de construction d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques engagés depuis le 2 janvier 2009.*

En effet, la construction de ces ouvrages a été rendue possible grâce à l'engagement des autorités de la 6ème République à la tête desquelles, le Président de la République, SEM Mamadou Tandja avec l'appui de la banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Au total ce sont quatre (4) forages d'une capacité de 100 m3/heure, des équipements des forages avec 4 pompes immergées, des fournitures de 3 groupes électrogènes dont 2 de 100 KVA et un de 50 KVA qui sont actuellement en chantier dans la ville de Dan Issa. A cela, il faut ajouter la construction d'un réservoir de 250 m3 d'eau et une conduite d'eau de 60 km. Autant dire que la tâche est immense compte tenu des objectifs poursuivis. L'évolution remarquable des ouvrages dont l'exécution a été confiée à l'entreprise CGC et qui dureront 18 mois est rassurante. Mais tout de même, le Directeur Général de la SPEN a tenu à attirer l'attention des responsa-

bles de la société exécutante sur le respect du délai. Le problème d'eau, il faut le rappeler constitue et continue à constituer une préoccupation du Président de la République Mamadou Tandja. C'est pourquoi, il a tenu à rassurer les populations des zones rurales quant à son engagement de voir le problème définitivement résolu. "Le



Président de la République a pris l'engagement d'y remédier et c'est chose faite aujourd'hui", a affirmé le Directeur Général de la SPEN à l'endroit des populations de Dan Issa.

Dans le même ordre d'idées, le Gouverneur de la Région de Maradi a, au nom de la population de Maradi et de celle de Dan Issa en particulier, tenu à exprimer toute sa gratitude à l'endroit du Président de la République pour avoir pris à bras le corps le problème de l'eau de la population de Dan Issa. "Je l'encourage et lui dis merci, les populations lui en sont reconnaissantes", a-t-il conclu. Quant au responsable du chantier de construction de château d'eau, il a rassuré ses hôtes qu'au plus tard vers la fin du mois de mai prochain, les robinets seront ouverts dans la ville de Dan Issa.

En marge de cette visite des infrastructures hydrauliques en chantier, le Directeur Général a mis à profit son séjour à Maradi pour jeter un regard sur les installations électriques de la capitale économique du Niger. Dans l'ensemble, a constaté le Directeur Général, l'état de fonctionnement des groupes électrogènes est satisfaisant. En plus, des réalisations déjà exécutées



dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République dans différents domaines de la vie socioéconomique du Niger, à savoir la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, le problème d'eau trouvera sans nul doute une solution durable. D'ores et déjà, le Directeur Général de la SPEN, a annoncé que d'ici peu, ce sont 24 groupes électrogènes qui ont été commandés et qui viendront renforcer le dispositif déjà existant pour que même en cas de coupure d'électricité, la fourniture d'eau ne soit pas entamée.

Moctar Gazoby

# Syndicat National des Agents des Douanes: Un ancien responsable du SNAD aux abois!

*En décembre 2009, le Syndicat National des Agents des Douanes (SNAD) a tenu son 14ème congrès statutaire à Niamey. A l'issue de ce congrès, l'ensemble de membres du Bureau Exécutif National sortant ont été reconduits pour un autre mandat de trois ans sous la responsabilité du Secrétaire Général le Colonel Ibrahim Yacouba, réélu démocratiquement avec 66 voix contre 45 pour son challenger. Seulement, certains militants de ce syndicat, non contents de ce plébiscite, s'acharnent à trouver des poux sur une tête rasée en louant les services de certains confrères pour semer le bordel. Parmi ces militants, figurent malheureusement un ancien responsable de la structure des agents de douanes.*

Cet ancien responsable syndical, comme tous les opportunistes qui ont pris goût à manger dans la marmite de la refondation, n'a tiré aucune leçon suite à l'échec de son mentor lors de ce dernier congrès du SNAD. Ce vil tazartchiste fait feu de tout bois. Hier, totalement méconnu par les Nigériens, ce personnage, pour le moins déboussolé et emparé par son instinct "ventriculaire" aiguë par l'appétit de tazartché, va en guerre dans l'anonymat contre l'ensemble de la presse nigérienne. Cet homme à l'allure du caméléon avait, au début de la refondation, accusé à l'époque le régime de la 5ème république de vouloir monter une farouche cabale contre sa personne. Il envahissait à longueur de journées tous les organes de la presse privée pour se faire entendre. Mais, la presse était loin d'imaginer, à l'époque, que cet acteur de la société civile qu'elle avait soutenu et accompagné tout au long de sa dure épreuve est un véritable fossoyeur de la démocratie, un monstre ou un diable tout court.

Mais en réalité, c'est mal connaître cet ancien responsable du SNAD qui est un véritable opportuniste, les circonstances changeant les êtres humains. Il n'avait aucune conviction et principe, à en s'appuyer sur ses sorties malencontreuses ces dernières semaines, défendant bec et ongle la refondation que tous les Nigériens ou presque s'accordent à reconnaître son méfait pour la démocratie et la bonne gouvernance. Ce syndicaliste-mercenaire est aujourd'hui à la trousse de toute la presse nigérienne qu'il pense humilier. En effet, en concert avec un confrère de la place, il a cru bon de publier un état de paiement des dépenses effectuées dans le cadre de la Communication du SNAD. L'objectif visé à travers cette publication était de nuire à l'équipe dirigeante du SNAD qu'il accuse avec ses co-équipiers de gangsters, de mauvaise gestion du budget de la structure syndicale. Un montant de plus de 29 millions dépensé par le SNAD pour la communication qui selon lui, ne devrait pas être dépensé pour la

presse.

Mais sans compter l'importance de la communication. Que valent 29 millions FCFA de communication sur un budget de plus de 335 millions en trois ans et demi? Ce syndicaliste de mauvais alois ne voit que le butin de sa lutte: le manger, car il a beaucoup souffert depuis son retour de son séjour forcé dans une localité éloignée du pays. Pour l'information de ce douanier réduit aujourd'hui à sa plus simple expression, dans la sous-région, certains organes de presse ont un budget de fonctionnement annuel de l'ordre de plus de 100 millions de CFA. Même au Niger, ce montant de 29 millions de FCFA représente une part négligeable des recettes de couvertures médiatiques de certains organes de presse en une année. En voulant salir les membres du BEN/SNAD, cet aventurier, plongé à jamais dans la mésaventure, veut jeter le discrédit sur l'ensemble de la presse nigérienne.

Au fait, qu'est-ce qui gêne notre cher syndicaliste mis à la touche au point de s'attaquer aux membres du bureau et à la presse publique et privée? En réalité, le Bureau Exécutif National du Syndicat National des Agents des Douanes a réussi là où lui il a sérieusement échoué. Aujourd'hui, le SNAD est connu sur toute l'étendue du territoire national et relevé beaucoup de défis. Il dispose de son propre siège, de son statut autonome, d'un compte bancaire et suscite beaucoup d'admiration dans la sous-région. Autant de succès que l'ancien responsable du SNAD n'a pas pu réaliser, lui qui se croyait peut-être compétent avant de se dévoiler la face avec l'avènement de la refondation qu'il a de la peine à intégrer. Voilà, ce qui ferme les yeux de ce tazartchiste qui tire sur tout ce qui bouge pour se faire de la place dans un système qu'il a trouvé condamné. Il mettra du temps avant d'en arriver puisque, comme le dit un adage de chez nous, "sara da sassaka bayhana gamji toho", littéralement "L'élagage et l'écorçage d'un fromager ne l'empêchent pas de se re-bourgeonner".

Moctar Gazoby

## CONDOLEANCES

Suite au décès de sa maman, l'équipe du journal "Transparence" présente ses condoléances les plus attristées à M. Moussa Aksar, Directeur de Publication du journal "l'Evénement".

Que l'âme de la disparue repose en paix! Amen

# Congrès de l'ANDP-ZAMAN Lahiya: L'affaire ANDP risque de se trouver devant les tribunaux

Le bateau ANDP commence à tanguer. Après l'échec du premier consensus, les choses ne semblent pas s'arranger, malgré l'appel du parti à la cohésion pour rester solidaire avec l'esprit de son défunt père fondateur Adamou Moumouni Djermakoye. Le candidat issu de ce consensus, désapprouvé par le congrès, ne veut pas s'arrêter là. Réclamant la légitimité et la légalité en sa faveur, Amadou Bagnou entend user de tous les moyens légaux pour démontrer qu'il est le président légal de l'ANDP après avoir battu, dit-il tous ses rivaux. L'affaire risque de se déboucher vers les tribunaux.

Le 16 janvier 2010, c'est un rappel, l'Alliance Nigérienne pour la Démocratie et le Progrès ANDP-ZAMAN LAHIYA a tenu un congrès extraordinaire à Dosso en vue de procéder à l'élection d'un nouveau Président qui succédera ainsi à l'homme du consensus Feu Moumouni Adamou Djermakoye, décédé le 14 juillet 2009, alors qu'il prenait héroïquement part au meeting organisé par le Front pour la Défense de la Démocratie (FDD) à la Place Toumo.

Il faut rappeler que le FDD a vu le jour au lendemain de l'annonce faite par le président Tandja de soumettre à l'approbation populaire une nouvelle constitution qui puisse lui octroyer un bonus de trois ans, après son dernier mandat constitutionnel qui prenait fin le 22 décembre 2009. Jugée anticonstitutionnelle par l'immense majorité de nigériens, cette entreprise est présentée comme une remise en cause des acquis démocratiques. Ce qui du reste a amené un certain nombre de partis politiques, d'organisations de la société civile et des structures syndicales à mettre en place un front pour la défense de la démocratie dans le but de combattre ce projet de Tandja.

Depuis la disparition du père fondateur de l'ANDP-ZAMAN LAHIYA, l'intérim du parti est assuré par Monsieur Issa Moussa décédé deux jours après le congrès avorté. Après un premier report de la tenue de ce congrès extraordinaire, celui-ci a finalement eu lieu, le 16 janvier dernier à Dosso. Au départ cinq candidats étaient en lice: il s'agit de Amadou Nouhou, ancien ministre des Transports et de l'Aviation Civile, Moussa Issa, l'intérimaire, Amadou Bagnou, Dan Didjé, un opérateur économique et ancien député et Ali Seïni Gado ancien ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi. Parmi ces candidats, deux figurent en bonne place, à savoir Ali Seïni Gado et Amadou Nouhou. C'est en tout cas les noms de ces deux poids lourds du parti qui reviennent sur toutes les lèvres. A l'ouverture du congrès trois candidats ont été officiellement présentés à la plénière après le retrait de deux candidats, à savoir Sani Ousmane dit Dan Didjé et Issa Moussa. Ainsi, les délégués ont aussitôt exigé que

l'élection du nouveau président se fasse par consensus. Après des pourparlers, le candidat Amadou Bagnou a recueilli la faveur de ses camarades. Mais c'est sans compter avec la vigilance d'autres délégués du parti qui voulaient que leur parti soit dirigé par celui là qui peut continuer les œuvres du père fondateur. Non sans passer par des faux-fuyants, l'immense majorité des délégués vont violemment opposer une fin de non recevoir au choix porté sur la personne de Amadou Bagnou soupçonné par certains candidats d'être à la solde du Tazartché. Selon certains témoins oculaires, cette recherche de compromis n'ayant pas abouti à fini par se transformer en une scène de bagarre et de persiflages politiques. Dans les différents camps proches des différents candidats la méfiance est de mise. Chacun considère l'autre comme le candidat du pouvoir ou de l'opposition. Cette crainte est aussi sentie chez tous les participants qui s'interrogeaient sur le candidat à même de poursuivre l'esprit de consensus qu'a toujours défendu le Père-fondateur.

Après une accalmie, les travaux ont repris le lendemain, là encore le compromis n'était pas au rendez-vous. Toutefois, le candidat Amadou Bagnou persiste et signe qu'il est le nouveau président du parti. A l'appui de son insistance, celui-ci rappelle qu'avant préalable, les congressistes se sont entendus sur le principe de trouver un président par consensus pour coller au credo du parti. Les 8 présidents des sections ont été constitués en comité qui a dégagé des critères pour le choix de ce président. Des critères soumis à l'appréciation des candidats est acceptée par tous. Au sortir de cet exercice, Amadou Bagnou a recueilli le maximum des voix sous l'œil vigilant d'un huissier qui a été commis pour la circonstance. M. Amadou Bagnou se dit prêt à porter l'affaire devant les tribunaux si toutefois le bureau politique ne revenait pas sur sa déclaration.

A défaut du consensus, les participants ont fini par confier la direction des affaires du parti au Secrétaire Général du parti M. Kindo Hamani pour une durée de six mois, conformément aux dispositions des textes du parti. Dans une des résolutions prises par le congrès avorté, les participants ont réaffirmé le maintien de leur parti au sein de la CFDR. Voilà qui confirme que les héritiers de l'ANDP sont restés en alerte aux manœuvres sournoises tendant à rallier leur parti dans le gotha des formations politiques acquises pour la cause du nébuleux système politique dit de "refondation de la République". C'est dire que le rêve des fondateurs, celui de voir la CFDR se démanteler, n'est pas pour demain, car visiblement la mémoire de feu Adamou Moumouni Djermakoye, un des acteurs de la création de ce front pour la défense de la démocratie, garde empreinte sur le parti.

Point de presse du Ministre de l'Hydraulique:

## Bilan et perspectives du secteur de l'eau dans le cadre du programme Spécial

Dans le cadre de la redynamisation des activités de son Ministère, M. Moumouni Kogo, Ministre de l'Hydraulique a animé le 7 janvier dernier un point de presse à son cabinet. Il s'agissait pour le Ministre de faire le point sur les réalisations effectuées dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République dans son volet eau. Après avoir fait la genèse de l'évolution de la situation hydraulique nationale et son impact sur les populations durant l'année écoulée 2009, le Ministre a articulé son intervention sur principalement deux aspects à savoir le bilan des réalisations effectuées et dégager les efforts déployés par notre pays dans le secteur hydraulique.

Ce secteur, il faut le souligner souffre depuis plusieurs décennies d'un manque crucial des infrastructures adéquates pour son plein épanouissement. Plusieurs villages nigériens se sont vus exposer au problème d'eau potable. Il fallait donc prendre des dispositions utiles pour arriver à bout de ce problème crucial si nous voulons atteindre avec succès les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels le Niger s'est librement souscrit, a soutenu le Ministre de l'Hydraulique.

Aussi, il faut rappeler que, la composante eau constitue une des priorités que s'est fixée le Président de la République Mamadou Tandja au moment de son accession à la Magistrature suprême en 1999. La résolution du problème d'eau dans les différentes contrées du Niger est une condition sine qua non, pour l'amélioration de la santé et surtout l'autonomisation de la femme nigérienne entre autres. Si SEM Mamadou Tandja s'est véritablement engagé à résorber le problème d'eau, c'est bien parce qu'il est un fervent connaisseur du milieu rural.

Ainsi, dans le cadre de son programme spécial, le Président Mamadou Tandja a donné une place primordiale à l'eau, une eau potable.

En terme de réalisations, il faut noter que c'est au total 400 puits cimentés villageois, 317 puits pastoraux, 6 forages équipés de pompes à motricité humaine, 17 mini aductions d'eau potable et 25 stations de pompages pastorales qui ont été réalisés. Un chiffre qui n'a pas été atteint depuis longtemps par notre pays. Au-delà des réalisations, le gouvernement du nigérien, sous la bienveillance du Président Tandja a procédé à la réhabilitation de 426 forages équipés de pompes à motricité humaine ainsi que 2 mini aductions d'eau potable et 15 stations de pompage pastorales. Pour la réalisation de ces travaux de 2001 à 2009, c'est une coquette somme de 12.932.000.000 de francs CFA qui ont été injectés dans le secteur hydraulique, soit un taux de 7%, tous financements confondus sur une prévision de 185.000.000.000 de francs CFA.

Evidemment, toutes ces réalisations ont d'énormes impacts pour le monde rural dont entre autres, l'approvisionnement en eau potable de plus de 384.000 personnes. Même au niveau des Partenaires Techniques et Financiers l'on a constaté une nette volonté d'aider le secteur de l'eau et d'assainissement. Ce qui a permis un accroissement des investissements dans le domaine. Ainsi, souligne le Ministre de l'Hydraulique, l'on a enregistré de 2001 à 2008

un taux de couverture d'eau potable de plus de 10%, soit de 51,50% à 62,19%. Cette performance réalisée au cours de cette période, a permis aux régions d'Agadez, Zinder, Tillabéry, Tahoua et Maradi de voir leurs problèmes de déserte en eau solutionnés.

Aussi, il faut noter du point de vue sanitaire, la mise sur pied de ces infrastructures a été d'une importance remarquable avec la réduction du temps de corvée d'eau des femmes qui jadis parcouraient plus de 15 km d'un point d'eau à un autre. Il faut aussi dire que la réalisation de ces infrastructures a contribué à réduire considérablement la pauvreté surtout parce qu'elle a suscité la culture de contre-saison toute chose qui rentre dans le cadre de l'atteinte des OMD. Elle a surtout permis aux populations de s'approprier la gestion des ces ouvrages ainsi construits ou réhabilités.

*Programme Spécial:*

## Le Gouverneur de Dosso en parle!

*TRANSPARENCE: M. le gouverneur comment se présentent les réalisations effectuées dans la région de Dosso, dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République?*

Issoufou Oumarou: Nous pensons quand même que si le programme spécial de son excellence le président de la république n'était pas arrivé, je crois que, on serait alors loin en terme de développement, d'amélioration de conditions de vie. Rien que pour la région de Dosso nous avons bénéficié plus de 13 milliards de francs CFA mieux ce programme a un impact concret qui tranche avec les programmes bateau de développement. Nous avons des projets où quand vous demande le coût on vous dit que cela fait 4 milliards ou 5 milliards mais au finish quand la première phase prend fin et que vous venez pour l'évaluation, sur le terrain vous ne constatez rien. Mais le programme spécial est une nouvelle philosophie de développement à la base que le président de la république a toujours prôné. Il vous souviendra que quand il était préfet de Tahoua, il a imprimé ses marques non seulement à travers la restauration des terres, la récupération des terres, l'aménagement des mares etc. aujourd'hui à Tahoua on peut voire aisément beaucoup d'édifices qui ont initiés, voulu et réalisés par le président Tandja à l'époque où il fut préfet de cette localité. C'est cette vision du monde rural, cette vision du développement qu'il a imprimé à travers le



Après avoir dressé le bilan de ces réalisations, le Ministre Moumouni Kogo les perspectives à venir, non seulement au niveau gouvernemental, mais aussi au niveau des populations bénéficiaires. La tournée du Ministre de l'hydraulique lui a permis de recenser les villages qui sont confrontés au problème d'eau et a promis de prendre les mesures idoines pour en trouver les solutions. D'ores et déjà, les services du Ministère de l'hydraulique sont à pied d'œuvre pour traiter les demandes de réalisations et de réhabilitations des popula-

tions de la zone pastorale. Le Ministre a tenu à rassurer les investisseurs qui hésitent encore à investir dans les zones rurales à la faire sans risque. Ils doivent pour ce faire harmoniser leurs appuis pour un résultat appréciable. Compte tenu de l'abandon dont font l'objet certains ouvrages construits dans les villages, le Ministre a exhorté les populations à en prendre soin et de toujours avoir à l'esprit que ces réalisations sont faites pour eux dans le souci de leur fournir une eau salubre.

Mamata Harouna

programme spécial sur l'ensemble du pays. En effet, rares sont les villages même les plus reculés où vous n'allez pas trouver une case santé, une classe ou un puit moderne. L'exemple des réalisations dans la région de Dosso est illustratifs à plus d'un titre, grâce à ce programme, le taux de couverture en eau potable est passé de 45,25% en 2000 à 72,74% au 31 décembre 2008; le taux de couverture sanitaire est passé de 39% en 2000 à 85% en 2008; le taux brut de scolarisation est passé de 52,2% en 2000 à 69% en 2008. Cela illustre l'évolution quantitative de tous les secteurs sociaux qui touchent directement les masses populaires. C'est pour vous dire que le programme spécial est une nouvelle voie originale de développement que certains pays de la sous région sont entrain de s'inspirer.

Nous remercions très sincèrement Son Excellence le Président de la République pour tout ce qu'il est entrain de faire dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations.

*TRANSPARENCE: M. le gouverneur bientôt un port sec sera construit à Dosso quelles seront les impacts socio-économiques pour votre entité?*  
Issoufou Oumarou: Il y a d'abord la jeunesse de Dosso qui est entrain de prendre conscience du fait que personne ne peut venir construire notre pays à notre place. Au sein de cette jeunesse, on sent une certaine prise de conscience quant à sa responsabilité face à l'avenir. Le deux impact,



c'est le fait que nous nous trouvons sur deux frontières et particulièrement sur le corridor le plus important du pays, celui de Bénin. Sans exagérer les 80% des marchandises qui rentrent au Niger passent par Dosso avant d'aller dans les autres régions du pays. Le fait que Dosso constitue un important carrefour de transit, l'avènement du port sec et éventuellement le chemin de fer feront de notre région un pôle important sur le plan économique. Sur le plan agricole 3ème impact, nous avons une région riche en terre agricole comme les terres dunaires et des terres d'irrigations. Une fois que tout cela se mettra en œuvre, Dosso constituera autant que Diffa aujourd'hui ou Agadez, un véritable pôle économique qui fera vivre non seulement la région elle-même mais aussi l'ensemble du pays.

Na-Inna Moutary

Interview Secrétaire Général du Syndicat National des Agents des Impôts:

# "Nous allons nous engager et nous battre pour le recouvrement de tous les impôts" déclare Moussa Oumarou S.G SNAI

Du 14 au 16 janvier dernier, le Syndicat National des Agents des Impôts (SNAI) a tenu, à l'hôtel de la Paix d'Agadez, son 6ème congrès ordinaire sous le thème: "Quelle fiscalité pour une intégration régionale efficace". Selon les textes du SNAI, cette instance suprême doit faire le bilan du mandat écoulé, faire une analyse objective de la situation socioprofessionnelle des agents des Impôts et dégager les perspectives pour le prochain mandat des membres du Bureau Exécutif National. A l'issue des travaux, les différents délégués ont renouvelé leur confiance au Secrétaire Général sortant Moussa Oumarou pour un second mandat de trois ans. Juste après cette réélection nous nous sommes entretenus avec le premier responsable du SNAI qui nous a dégagé les principales orientations de son second mandat.

**Transparence:** Quelles sont vos sentiments après votre reconduction au poste du Secrétaire Général du Bureau Exécutif National du Syndicat National des Agents des Impôts?

Moussa Oumarou: Merci de l'occasion que vous nous offrez pour parler des travaux de notre 6ème congrès Ordinaire tenu les 14,15 et 16 Janvier 2010 ici même à Agadez. Mais auparavant, je dois au nom de tous les militants du Syndicat National des Agents des Impôts présenter mes meilleurs vœux à tous les nigériens. Je dois aussi féliciter et encourager notre ministre de l'Economie et des Finances ainsi que le Directeur Général des Impôts qui n'ont ménagé aucun effort pour l'aboutissement et la réussite de ce congrès.

Il faut rappeler que, notre congrès s'est tenu dans un contexte difficile né de certaines divergences de points de vue entre nos camarades. Mais Dieu merci, nous avons pu surmonter les incompréhensions dans un climat serein. Ce qui témoigne d'ailleurs de la maturité syndicale de notre organisation. Comme vous avez pu le constater, notre congrès a vu la participation des camarades syndicalistes de certains pays de l'UEMOA, à savoir le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Cette présence se traduit par le partenariat qui nous lie avec ces pays. Et surtout dans le cadre de l'intégration régionale, c'est pourquoi le thème même de notre congrès est: "quelle fiscalité pour une intégration régionale efficace". Nous nous sommes dit que nous n'allons pas nous limiter seulement au Niger pour dire que nous faisons du syndicalisme, mais il y a aussi l'intégration sous régionale. Ce point était l'un des points focaux du congrès. D'ailleurs à la fin des travaux une déclaration a été lue dans ce sens. Elle engage aussi tous les syndicats des Impôts de l'espace l'UEMOA. Je tiens à remercier tous les militants qui m'ont fait confiance durant le mandat écoulé et qui viennent aussi de me renouveler leur confiance. Ceci expli-

que les efforts que nous avons accomplis pour répondre aux attentes de nos militants dans le strict respect des textes fondamentaux de notre syndicat. Et aussi de notre entière disponibilité à donner suite favorable aux multiples préoccupations des camarades du SNAI. Nous nous engageons à mieux faire durant ce nouveau mandat de trois ans dans une étroite collaboration entre nous et l'administration des Impôts, afin de régler un certain nombre de nos revendications restées en veilleuse pendant le mandat passé.

**Transparence: quel est votre programme pour ce second mandat?**  
Moussa Oumarou: Le 6ème congrès du SNAI a été placé sous la réconciliation entre tous les agents des Impôts. Car quels que soient les objectifs que nous allons nous fixer, ils ne pourront pas être atteints dans un environnement caractérisé par de zizanies internes et certaines considérations dont notre syndicat n'a point besoin. C'est pourquoi durant ce mandat qui débute, nous ferons de notre mieux pour réconcilier tous les agents des Impôts pour ainsi faire du SNAI un syndicat uni et solidaire. Ainsi, nous pourrions sauvegarder nos acquis mais aussi arracher d'autres acquis.

Vous n'êtes pas sans savoir aujourd'hui que le Niger est dans des difficultés. Ces difficultés vont engendrer des gros efforts au niveau des régies financières dans le cadre de la mobilisation des recettes internes. Pour cette année 2010, nous avons comme objectif environ 244 milliards à recouvrer. Nous allons faire en sorte que ce montant soit recouvert. Au-delà, nous voulons que les autorités administratives fassent aussi un effort pour nous mettre dans des conditions favorables de travail, notamment à travers les moyens matériels, humains et logistiques dont nous avons besoin. Sur ce point, je pense que les responsables de notre ministère en sont conscients. Pour finir, je dirais que ce mandat sera aussi placé sous le signe de la mobilisation des ressources internes.

Il revient donc à l'Etat de laisser les



Moussa Oumarou S.G SNAI

agents des Impôts faire leur travail en toute responsabilité, il ne faut pas avoir une main mise sur les recouvrements que nous sommes entrain de faire. Ce qui permettra à la Direction Générale des Impôts de réaliser tous les objectifs qu'elle s'est fixée.

**Transparence: votre mot de la fin**  
Moussa Oumarou: Nous demandons aux camarades militants du Syndicat National des Agents des Impôts de bien vouloir faire de leur mieux dans le cadre de recouvrement des

Impôts et Taxes. Au niveau du Bureau Exécutif National du SNAI nous allons avoir un œil vigilant sur les recouvrements qui vont se faire. Nous avons eu beaucoup de problèmes l'année dernière par rapport au recouvrement des Impôts de certains sociétés et offices, même cette année nous allons nous engager et nous battre pour le recouvrement de tous ces impôts, Incha Allah.

Interview réalisée par Mamata Harouna

Les membres du Bureau Exécutif National du SNAI issus du 6ème Congrès Ordinaire tenu du 14 au 16 Janvier 2010 à Agadez

- 1- Secrétaire Général: Moussa Oumarou
- 2- Secrétaire Général Adjoint: Abdou Attahirou
- 3- Secrétaire à l'organisation: Hassane Guero Paul
- 4- Secrétaire à l'organisation adjoint: Issaka Issa
- 5- Secrétaire Financier: Issoufou Kébé Abdoulaye
- 6- Secrétaire Financier Adjointe: Mme Mohamadou Allassane Sidi Aïchata Maïga
- 7- Secrétaire à l'Information et à la Presse: Mohamed Ibrahim Youssouf
- 8- Secrétaire à l'Information et à la Presse: Sydina Ali
- 9- Secrétaire aux négociations et à la Formation Syndicale: Saidou Issa
- 10- Secrétaire aux Négociations et à la formation Syndicale Adjoint: Chapiou Abdou
- 11- Secrétaire Chargé des Relations Extérieures: Larabou Abdoul Kader
- 12- Secrétaire Chargée des Femmes Travailleuses: Mme Manou Fati Amadou
- 13- Secrétaire Chargée des Femmes Travailleuses Adjointe: Mme Mamane Mariama Hamidou

Membres de la Commission de Contrôle des Affaires Financières

- 1- Abdou Djibrilla
- 2- Abdoulaye Cyprien
- 3- Mme Illiassou Haoua

## TRANSPARENCE

Bimensuel Nigérien d'Informations Générales

**Siège Social:** NIN Agence de Maradi-Niger

B.P: 239 Cel: 96 29 70 34 E-mail: transparencemdi@yahoo.fr

### Directeur de Publication

Moctar GAZOBY  
Cel: 97 69 85 81/94 99 71 62

### Rédacteur en Chef

Ibrahim DAN DELA  
Cel: 97 96 50 00

### Comité de Rédaction

Tanko HAROUNA  
Na-Inna MOUTARY  
Moctar GAZOBY

### Service Commercial

Mamata Harouna

### Composition

TRANSPARENCE

Tirage: 1500 exemplaires

### Impression

Nouvelle Imprimerie du Niger  
Agence de Maradi  
B.P: 255

TEL: 20 410 915 FAX: 20 410 925

Journée Internationale des Douanes:

## L'opérateur économique Elh Sani Gonda distingué!



Elhadj Sani Gonda, P.D.G de Niger Plastic,

La région de Maradi vient de prouver qu'elle est la capitale économique de notre pays. Elle fournit le 1/5 des recettes douanières. Si l'on s'en tient aux recettes mobilisées cette année, le chiffre est donc gros. C'est sans ambages que le Colonel Djibrilla Anounou, directeur de la réglementation et relations internationales, l'a

affirmé le 26 janvier dernier au siège du Syndicat national des agents de douanes (SNAD). C'est également à juste titre qu'un certificat de mérite à été décerné à l'un des opérateurs économiques de la région, le nommé Elhadj Sani Gonda, patron de Niger Plastic, une société de fabrication des plastiques basée à Maradi.

La douane nigérienne lui a reconnu tous ses mérites pour sa part de contribution dans le rayonnement des activités douanières du Niger, en présence des agents de douanes de l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA), venus du Burkina Faso, du Bénin, du Mali, de Guinée Bissau et du Sénégal à l'occasion du premier forum régional des agents de cet espace communautaire qui coïncidait avec la Journée internationale des douanes.

Cette distinction cadre même avec le thème: "Douanes et Entreprises: Améliorer les performances par le partenariat" qu'avaient choisi les agents de douanes du monde entier pour commémorer ce 28ème anniversaire.

La réussite, il faut le dire, découle de la conjugaison des efforts de tous les acteurs intervenant dans le domaine de la douane, c'est-à-dire les plus hautes autorités, l'administration générale, le SNAD, les opérateurs économiques et l'UEMOA que dirige le Malien Soumaïla Cissé qui se bat pour l'amélioration du travail de la douane de la sous-région.

Ce grand importateur et exportateur de Maradi, très ému pour l'honneur faite à lui et sa chère région, a exprimé toute sa joie pour sa distinction à travers ce certificat de mérite pour services exceptionnels rendus à la douane dont il est un des partenaires stratégiques. "Ceci est un signe très important de reconnaissance des efforts que nous déployons pour le développement économique de notre pays", a-t-il indiqué, avant de reconnaître que par ce certificat de mérite c'est tous les opérateurs économiques de Maradi qui sont honorés à travers sa modeste personne. Une prouesse qui témoigne, une fois de plus, que Maradi reste véritablement la capitale économique du Niger car la région contribue à hauteur de 1/5 des recettes mobilisées par la douane, a jubilé M. Sani Gonda. "Nous en sommes très fiers de cet exploit et nous ferons de notre mieux pour consolider la stabilité économique de notre pays en général et la région de Maradi en particulier.", a-t-il conclu.

*Moctar Gazoby*

### Faire part

M. Aksar Moussa, directeur de publication du journal L'Événement, et Mme née Hadizatou Mohamed, ont la joie de vous faire part de la naissance d'une fille dans leur foyer le mardi 26 janvier 2010. Une lecture du Coran est prévue le mardi 2 février 2010 à 6 heures précises suivie de la fathia à 7h15 mn à leur domicile sis au quartier Château 9, derrière la Pharmacie des Arènes.

## Ets AMADOU OUMAROU MAÏNASSARA

IMPORT-EXPORT/BTP

B.P: 11.182 NIAMEY - NIGER Tél: 20 73 27 57 - Fax: 20 73 43 46

RCCM-NI-NIM-2006-A-447 - TVA: 291813 - NIF: 135

E-mail: amou-mai@intnet.ne

*Etablissement (AOM) AMADOU OUMAROU MAÏNASSARA*

- . Import-Export-Commerce Général. Vente de tous les matériaux de construction et divers.
- . Ets AOM, c'est un accueil chaleureux, un personnel qualifié et dynamique qui répond à toutes vos attentes.
- . Ets AOM, c'est aussi les travaux publics et bâtiments. En effet, il dispose d'une entreprise dénommée EGB/TP (Entreprise Générale des Bâtiments et Travaux Publics).
- . Au Ets AOM, le client est roi. Venez nous voir, vous ne serez pas déçu.
- . EGB/TP est l'une des plus grandes entreprises en travaux publics, bâtiments, hydrauliques du Niger. Elle a pour activités principales: la construction des routes, des ponts, des stations de pompage, canaux d'irrigation à usage industriel, hôpitaux, grandes écoles, etc.

Avec la relance de l'économie nigérienne, l'EGB/TP a procédé à un renouvellement de son parc matériel et à un redéploiement de son personnel hautement qualifié sous la conduite de son Président Directeur Général dynamique et expérimenté AMADOU OUMAROU MAÏNASSARA (AOM).

*Votre satisfaction représente notre fierté*

*Pour toutes vos prestations de service en matériaux de construction et en travaux publics, une seule adresse Ets AMADOU OUMAROU MAÏNASSARA EGB/TP*

*Nous ferons le reste!*



AMADOU OUMAROU MAÏNASSARA  
Président Directeur Général